

REVUE DES REFORMES AU SECOND SEMESTRE 2012

Le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers organise le 25 mars 2013 à Lomé un atelier national sur la revue de mise en œuvre des réformes au second semestre 2012.

Au cours de cette deuxième revue, l'état de mise en œuvre des réformes des différents départements ministériels et du Plan d'actions de la Réforme de la Gestion des Finances Publiques sera présenté. Un débat sera ouvert sous la présidence du Secrétaire Permanent après sa présentation. Ce débat permettra aux participants de faire des propositions pour améliorer la mise en œuvre des réformes au Togo.

L'atelier réunira 175 acteurs. Il s'agit des cadres des différents départements

ministériels, des points focaux chargés des réformes, des représentants du secteur privé et de la société civile, des Partenaires Techniques et Financiers et des communicateurs.

ATELIER DE VALIDATION DE LA MATRICE UNIFIEE DES REFORMES ET DU PLAN D' ACTIONS DE LA REFORME DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUE ACTUALISES POUR LA PERIODE 2013-2015

Le Comité de suivi des Réformes et des Programmes Financiers a tenu ses réunions ordinaires avec les Points Focaux chargés du suivi des réformes des départements ministériels en février 2013 pour examiner et adopter les matrices des réformes actualisés pour la période 2013-2015. La Matrice Unifiée des Réformes et le Plan d'Actions de la Réformes de la Gestions des Finances Publiques, actualisés pour la même période, seront validés en atelier national les 26 et 27 mars 2013 à Lomé.

La validation sera faite par les représentants des différents départements ministériels, les points focaux chargés du suivi des réformes, les représentants du secteur privé, de la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers.

La Matrice Unifiée des Réformes et le Plan d'Actions de la Réformes de la Gestions des Finances Publiques sont les instruments qui opérationnalisent le Document de Stratégie des Réformes au Togo approuvé en Conseil des Ministres par décret N°2010-108/PR du 29 septembre 2010.

La validation de la Matrice Unifiée des Réformes interviendra après la revue de mise en œuvre des réformes au second semestre 2012 qui aura lieu à Lomé le 25 mars 2013. La revue du 1^{er} semestre 2013 est prévue en septembre 2013.